

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Claude Kergomard et Sébastien Velut

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 d'exposé et 10 de questions.

Types de sujets donnés : cartes et documents annexes

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : atlas scolaire

Le jury a entendu cette année 14 candidats ; ce nombre en augmentation traduit sans doute l'effet des excellents résultats de 2008. Les résultats sont de nouveau satisfaisants, puisque 5 des candidats ayant présenté l'épreuve orale de géographie figurent parmi les admis au concours, dont la plupart de ceux qui ont obtenu une note supérieure ou égale à 13 à cette épreuve. Les notes se répartissent entre 6 et 17, la moyenne s'est établie à 11,9 ; la moitié des notes sont supérieures ou égales à 13. Ces résultats confirment que l'option s'avère un choix tout à fait raisonnable pour des candidats bien préparés à l'exercice et disposant d'une culture satisfaisante sur la géographie de la France.

L'épreuve orale a porté comme les années précédentes presque uniquement sur des cartes à grande échelle (25 000e) du territoire métropolitain ou de l'outre-mer, complétées par un document annexe (croquis d'aménagement, article de journal, données de recensement, photographie, vue aérienne, extrait de roman) ; la seule exception concerne l'étude de l'estuaire de la Seine à partir de la carte au 1/100 000 Le Havre-Rouen. Les cartes proposées sont toutes assez riches d'informations pour nourrir sans difficulté un exposé de 20mn ; la limite de temps nécessite d'ailleurs souvent le choix de quelques thèmes plutôt qu'un exposé exhaustif de tout ce qui pourrait être relevé sur la carte.

Comme cela a pu être constaté les années précédentes, les candidats sont en général bien préparés à cette épreuve de commentaire du document géographique. Les candidats maîtrisent la lecture de la carte et le vocabulaire de base pour la description de la topographie et des paysages ruraux ou urbains représentés sur la carte même si la perception concrète des paysages reste parfois insuffisante. Le jury est cependant tout à fait conscient que cette perception dépend assez largement de la connaissance effective du domaine géographique étudié et peut introduire une forme d'inégalité entre les candidats. Il attend donc, plutôt qu'une érudition sans faille sur les lieux présentés par la carte, une aptitude à établir des liens entre les faits observables sur la carte et les dynamiques régionales ou les options d'aménagement ou de développement du territoire à une échelle plus petite que celle de la carte. Il attend également une certaine culture historique générale. Les documents complémentaires sont généralement choisis pour orienter le candidat vers un ou quelques-uns des thèmes qui lui permettront de structurer son exposé ; l'utilisation de ce/ces documents ne doit pas être dissociée de celle du commentaire de la carte, mais les pistes qu'il ouvre ne

doivent pas être négligées car elles permettent de mieux cerner les spécificités de la carte proposée. C'est du choix plus ou moins judicieux des thèmes autour duquel est bâti l'exposé que dépend souvent le résultat final. Traiter la carte de Fort-de-France en termes généraux d'aménagement urbain, et en négligeant le contexte tropical et antillais, construire un exposé sur l'estuaire de la Seine autour d'une vision très générale du « développement durable », ou surestimer le rôle du risque d'inondation dans le développement urbain d'Angers conduisent à des notes faibles ou médiocres ; à l'inverse des exposés judicieusement construits autour de l'héritage minier et sa reconversion (carte de Lens), ou sur l'insularité et son évolution après l'édification du pont (Ile de Ré) ont donné lieu aux meilleures notes.

Comme les années précédentes, le jury a pu constater que les candidats maîtrisent pour l'essentiel, mais à des degrés divers, la pratique de l'exposé oral.

Liste des sujets proposés :

Cartes IGN au 1/25 000 + documents annexes : Angers 1522O, Bastia/Golfe de Saint-Florent 4348OT, Beaune/Chagny 3025OT, Brest/Pointe de Saint-Mathieu 0417ET, Embrun/Les Orres/Lac de Serre-Ponçon 3438ET, Fort-de-France/Montagne Pelée/PNR de Martinique 4501MT, Gavarnie/Luz-St-Sauveur/Parc National des Pyrénées 1748OT, Ile de Ré 1329OT, Lens 2405E, Monts du Cantal/PNR des Volcans d'Auvergne 2435OT, Pontarlier/Levier/Lac de Saint-Point 3425OT, Valence 3036E, Versailles/Forêts de Marly et de Saint-Germain 2214ET. **Carte IGN 1/100 000 + document annexe :** Le Havre-Rouen (thème : l'estuaire de la Seine).